



# « L'Empire libéral fut un essai de démocratie libérale »

Entretien avec

ÉRIC ANCEAU

*Maître de conférences  
(HDR) université  
Paris-Sorbonne*

Biographe de Napoléon III, Éric Anceau est maître de conférences (HDR) à l'université Paris-Sorbonne. Spécialiste reconnu du Second Empire, il vient de consacrer une étude magistrale à l'Empire libéral (SPM, 2 vol., 2017, 1 425 p.). Ces quelques mois de « République monarchique » furent d'une richesse inouïe en termes d'innovations, nous léguant une somme de réflexions en matière économique et institutionnelle.



Coll. de l'auteur.

telles que Odilon Barrot ou Anatole Prévost-Paradol sont caractéristiques de ce courant prêt à s'accommoder d'une dynastie Bonaparte conciliante avec les libertés publiques. Certes, on pourrait admettre, avec l'historien Frédéric Bluche, que l'Empire libéral rompt avec l'essence du bonapartisme. Mais ce dernier se caractérise justement par un pragmatisme à l'égard des montages constitutionnels.

*Les couvertures de vos deux livres [voir page suivante] présentent deux photographies très différentes de Napoléon III, par Mayer et Pierson, et par Gustave Le Gray...*

La couverture du premier volume, consacré à l'avènement et aux réalisations de l'Empire libéral, privilégie une prise de vue du milieu des années 1860. L'Empereur en uniforme pose en majesté, chef de l'État martial arborant une posture régaliennne. La mise en scène traduit une figure de puissance. La seconde photographie, qui orne le volume dévolu à la chute, offre au regard un Louis-Napoléon tristement avachi, le teint blême, les yeux hagards. L'image, qui revêt une aura prophétique, symbolise un Empire au crépuscule.

Pourrait-on faire une analogie entre l'Empire libéral et les Cent-Jours ? Émile Ollivier serait-il le Benjamin Constant de Napoléon III ?

Le parallèle n'est pas anodin. Émile Ollivier, cheville ouvrière de l'Empire libéral, admirait Benjamin Constant, qui a su rompre avec son camp, en 1815, au nom de l'intérêt supérieur de la nation. Dans le même temps, l'analogie n'est pas sans danger. En effet, l'expérience des Cent-Jours fut ternie par le durcissement des traités imposés à la France rebelle par l'ordre de Vienne. Ce parallèle est révélateur du tropisme romantique d'Émile Ollivier, qui avait également pour modèle Lamartine. Sa propre trajectoire rejoignit la destinée de ces héros solitaires : retiré de l'action politique à quarante-cinq ans, il consacra les quatre décennies suivantes à justifier son engagement de quelques mois au faite du pouvoir, souffrant d'être caricaturé en chauve-souris ou en serpent.

**L'**Empire libéral, installé durant les huit premiers mois de 1870, visait à clore l'ère des révolutions. Comment qualifier l'expérience : échec cinglant ou clé du temps présent ?

L'Empire libéral correspond à un essai de « démocratie libérale » fondée sur le triptyque « ordre, liberté et réformes ». Indéniablement, l'expérience, interrompue par la défaite de 1870, est un échec. Mais rien n'était écrit à l'avance. Beaucoup des réformes alors débattues sont reprises par les orléanistes, au pouvoir entre 1871 et 1875, puis par les républicains de gouvernement. Évidemment, il s'agit d'une paternité inavouable. Pour autant, ce sont des réformes essentielles, portant sur la liberté de l'enseignement supérieur, la scolarisation des masses, la décentralisation, la refonte des codes de lois, la légalisation des partis. Les

fondateurs républicains renièrent l'héritage, tout en récupérant ces projets enrobés de leur propre rhétorique.

*Le qualificatif d'Empire libéral ne serait-il pas un paravent, masquant l'évolution parlementaire du Second Empire ?*

La constitution de 1852 correspond probablement mieux à l'idéal de Napoléon III. Néanmoins, la liberté intégrée à l'édifice impérial est une manipulation visant à surmonter les difficultés croissantes à partir de 1866. L'Empereur est disposé à signer un compromis historique avec les orléanistes et les légitimistes modérés, sans négliger les républicains, soucieux de se rallier pour soutenir des réformes propices au droit électoral, au droit de réunion et à la liberté de la presse. On peut parler d'un orléano-bonapartisme. Des figures



En quoi votre étude modifie-t-elle le regard porté sur Émile Ollivier, souvent caricaturé en Machiavel ténébreux ?

Émile Ollivier fut haï par les républicains, qui le traitèrent de renégat. « Un Louis XIV au petit pied », selon le *Charivari*. À l'opposé du spectre politique, les bonapartistes l'accusaient d'avoir instillé le poison du doute au sein de l'édifice impérial, en avançant avec audace que la question dynastique était secondaire pour mieux forcer les ralliements. En fait, Ollivier n'a jamais été l'ambitieux qu'on prétend. Dès le début des années 1860, il récuse l'offre d'un poste ministériel, car il juge les concessions insuffisantes. Après la déclaration de guerre, loin d'être un arriviste s'accrochant au pouvoir, il apparaît en idéaliste soucieux de protéger son œuvre et de contrer une éventuelle réaction autoritaire.

Vous ressuscitez des campagnes électorales oubliées, les élections aux conseils généraux et d'arrondissement de la mi-juin et les élections municipales d'août 1870. Assiste-t-on à l'émergence d'une classe gouvernante nouvelle ?

Ces consultations permettent de sonder le renouvellement du personnel politique. Les mutations institutionnelles ont-elles pu susciter de nouveaux cadres ? À la faveur des élections municipales, l'émergence d'une classe moyenne est indéniable. En contrepoint, les élections cantonales réaffirment la position des notables traditionnels parmi les plus fortunés. Malgré tout, des majorités inédites se recomposent. Les libéraux-conservateurs comptent même dans leurs rangs des républicains modérés

disposés à servir l'Empire par réflexe patriotique ou par attrait du libéralisme. Un exemple : à Nantes, René Waldeck-Rousseau, figure de l'opposition, est porté à la mairie. Dans l'esprit de Napoléon III, il s'agissait de favoriser l'avènement d'une élite susceptible de soutenir son fils, à qui il comptait céder le trône dès sa majorité.

Vous décrivez l'entrée en guerre de façon hálé-tante. D'Émile Ollivier, on retient surtout la malheureuse formule prononcée au Corps législatif, le 15 juillet, d'une responsabilité acceptée « d'un cœur léger »...

Sans se laisser prendre par le jeu des petites phrases, le rôle de l'historien est de restituer le contexte : cette séance du Corps législatif fut fiévreuse. Dans une atmosphère étouffante, Ollivier dépose le projet de loi portant l'ouverture d'un crédit de cinquante millions pour la guerre. Il rappelle son « chagrin d'être condamné à la guerre », persuadé de subir un conflit voulu par la Prusse.

« Notre cause est juste », plaïdait-il, persuadé de la réalité du « *guet-apens Hohenzollern* » élaboré depuis des mois par Bismarck. En outre, l'entrée en guerre est une décision commune : le duc de Gramont, nouveau ministre des Affaires étrangères, pèse d'un poids capital ; la droite parlementaire vocifère contre les « *atteintes portées à la dignité nationale* » ; l'Impératrice juge qu'une victoire serait un cadeau d'avènement pour le Prince impérial. À Paris, l'opinion est chauffée à blanc. Émile de Girardin préconisait dans *La Liberté* de faire passer le Rhin aux Prussiens à coups de crosse dans le dos. Le pays est traversé par une gamme variée de sentiments, entre l'enthousiasme belliciste, la résolution patriotique, l'acceptation résignée. « *Les responsabilités dans cette guerre sont partagées entre moi-même, mon gouvernement et le Corps législatif* », concéda Napoléon III. ●

Propos recueillis par Juliette Glikman.

## Éric Anceau L'Empire libéral Genèse, avènement, réalisations

Tome 1



Éditions SPM

© Éditions SPM.



Éric Anceau

## L'Empire libéral Menaces, chute, postérité

Tome 2



Éditions SPM

© Éditions SPM.